

E 2001 (C) 5/5

*Die französische Gesandtschaft in Bern  
an den Vorsteher des Politischen Departementes, G. Motta*

N

Berne, 26 janvier 1926

L'Ambassade de France a l'honneur de remettre ci-joint à Son Excellence Monsieur *Motta* un texte<sup>1</sup> qui, dans l'esprit du Gouvernement français, répond dans la plus large mesure possible aux préoccupations du Conseil fédéral. Ce texte, s'il était accepté par le Gouvernement Suisse, serait ensuite soumis par le Gouvernement Français au Gouvernement de l'U.R.S.S.

*ANNEX*

*Vorschlag der französischen Regierung*

Le Gouvernement français, désireux de faciliter dans l'intérêt général la participation de l'U.R.S.S. à la Conférence du Désarmement et aux travaux préparatoires de cette Conférence, a l'honneur de communiquer au Gouvernement de l'U.R.S.S. qu'il a reçu de la part du Gouvernement de la Confédération Suisse des déclarations d'où il ressort que ce Gouvernement réproouve sincèrement, comme il n'a cessé de le faire, l'assassinat de *M. Worowski*, ainsi que l'attentat exécuté en même temps contre *M.M. Divilkowski* et *Ahrens* et en renouvelle ses regrets. Il en ressort, en outre, qu'il est prêt, dans une pensée d'apaisement, à accorder à la fille de *M. Worowski*, lorsque des négociations directes s'engageront entre les deux Gouvernements de l'U.R.S.S. et de la Confédération Suisse sur l'ensemble des questions qui restent à régler entre les deux Pays, une aide matérielle dont les modalités pourront alors être discutées.

---

1. *Als Annex abgedruckt.*

